



– PROGRAMME DE FORMATION –
HABILITATION ELECTRIQUE suivant NF C18-510
B1V-B2V-BC-BR

Cadre réglementaire : formation obligatoire répondant aux articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail

OBJECTIFS**Aptitudes :**

- Apprendre à connaître son environnement électrique
- Apprendre les notions de domaines de tension et opérations d'ordre électrique

Compétences :

- Exécuter **en sécurité** des opérations d'ordre non-électrique sur des équipements électriques basse tension en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous les ordres de la personne habilitée.
- Formation en vue de la délivrance d'une habilitation électrique par l'employeur

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Vidéo projecteur
 - BOX INTERACTIVE EDISER + Livret EDISER
 - Formation théorique en salle, exercices et échanges
- + tests pratiques sur tableau électrique.
- Intervenant : Formateur en habilitation électrique
 - Suivi de la norme NF C18-510

EVALUATION DES STAGIAIRES

- Formative :
 - Lors de la partie théorique, basée sur la connaissance des consignes de sécurité avec un questionnaire individuel
 - Lors de la partie pratique basée sur le respect des consignes de sécurité et des techniques démontrées et basée sur l'observation des gestes et mise en applications des acquis
- Avis sur la délivrance d'une attestation de fin de formation

PROGRAMME

Conforme à l'article R4544-9 du code du travail ainsi qu'à la NF C18-510

➤ Théorie :

- Définition de l'habilitation électrique
- La responsabilité personnelle du titulaire
- Les risques du courant électrique à travers le corps humain
- Incendies d'origine électrique et les classes des extincteurs. Explication du triangle du feu.
- Le circuit électrique et le rôle du disjoncteur différentiel 30 mA
- Définition de l'électrisation et de l'électrocution
- Le contact direct et indirect – mesures de protections
- Les IP (indices de protections →solides et liquides)
- Les grandeurs électriques et les unités de mesure
- Les conducteurs électriques et leur rôle dans les circuits – définition du voisinage en BT et HT
- Les acteurs dans les opérations électriques : rôle et responsabilités
- Les niveaux d'habilitation : niv 0, niv 1 et niv 2
- Les domaines de tension : TBT – BT – HTA – HTB
- Les distances de voisinage en BT et HT
- Les classes des appareils : cls.0, cls 1, cls 2 et cls 3
- Description des opérations autorisées dans le cadre du B1V – B2V – BR et BC
- La consignation en une ou deux étapes → BC
- Notions de SST en électricité
 - Pratique :
- Valisette technique (matériel formateur) permettant de réaliser toutes les exigences de la Norme
- OU
- L'entreprise mettra à disposition des stagiaires un espace sécurisé (tableau électrique BT)

Validation de la formation**MODALITES DE DEROULEMENT**

- Dates : à convenir
- Durée : 1 jour ½ - 10h30 (Recyclage) ou 3 jours – 21h (Initiale)
- Tarif : à partir de 500.00 € HT/ par personne pour notre première prestation.
- Lieu : Salle de réunion (partie théorique) et zone d'exercice à proximité du tableau électrique.
- Pour toute personne ayant à faire des opérations ou tâches sur des travaux électriques en environnement électrique basse tension.
- Prérequis : Avoir une formation, une connaissance et une expérience appropriée en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées. Être âgé au minimum de 18 ans, savoir comprendre, lire et parler la langue française. Un registre d'accessibilité est tenu à l'accueil d'A2CF pour toute personne en situation de handicap.
- Débouchées sur tous les secteurs d'activité et permet un maintien ou une montée en compétence dans l'entreprise ou son secteur d'activité.
- Participants :
 - Merci de nous communiquer la liste des personnes inscrites.
 - Groupe : 10 participants au maximum
- Informations complémentaires :
Si des consignes spécifiques à l'établissement doivent être présentées lors de la session, merci de nous en faire parvenir une copie afin que le formateur puisse en prendre connaissance au préalable.
- Formation INTER – INTRA – INTER/INTRA